Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée

Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses

Band: 11 (2019)

Heft: 3: Les soins palliatifs : accompagner la dernière phase de la vie

Artikel: La commune de Biberist teste des modèles d'habitat pour personnes âgées : un concept d'habitat protégé financièrement supportable

Autor: Deck, Daniela

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-885951

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La commune de Biberist teste des modèles d'habitat pour personnes âgées

Un concept d'habitat protégé financièrement supportable

Les maisons de retraite traditionnelles appartiennent bientôt au passé. Mais comment vivrons-nous quand la vieillesse sera venue? Deux experts esquissent des solutions et dessinent les modèles d'avenir. Comme ceux de la commune soleuroise de Biberist.

Daniela Deck

«Il faut des logements dans lesquels les personnes âgées reçoivent l'accompagnement dont elles ont besoin. C'est une chance qui s'offre aux EMS existants ainsi qu'aux organisations de soins à domicile de développer une solution globale intégrant l'habitat protégé», affirme Markus Leser, responsable du Domaine spécialisé personnes âgées de Curaviva Suisse. «Il est important que les prestations d'aide soient développées dans l'environnement familier, jusqu'aux soins continus, qui est le niveau le plus élevé de notre modèle d'habitat et de soins 2030.» Afin que ce plus haut niveau soit «socialement acceptable», Markus Leser estime que «les soins doivent être intégrés dans le concept global de l'habitat protégé, tant d'un point de vue organisationnel que financier».

«La vieillesse n'est ni une particularité ni un mode de vie à cacher.»

Un sacré défi ! Car la conception de l'habitat protégé est très diversement comprise. Les acteurs privés et les pouvoirs publics sont actifs chacun de leur côté et ne manquent pas de s'opposer ouvertement. Par ailleurs, la législation peine à s'adapter à l'évolution démographique. Enfin, la dénomination d'«habitat protégé» n'est pas protégée. «Il ne suffit pas d'avoir un immeuble avec un ascenseur et un concierge pour s'appeler habitat protégé», relève Markus Leser. Si tel devait être le cas, les personnes âgées qui y vivraient seraient alors bien en peine.

Par conséquent, il s'engage pour que Curaviva Suisse collecte toutes les informations relatives aux offres existantes ou en cours au niveau suisse, et rassemble le matériel statistique qui doit faciliter la planification future. Parmi les initiatives qui vont dans le «bon sens», il cite les grands chantiers de Westfeld à Bâle (500 appartements) ou de Viererfeld à Berne (3000 logements), tous deux caractérisés par une mixité des groupes d'âge. «Finalement, la vieillesse n'est ni une particularité ni un mode de vie à cacher.» Cela vaut aussi pour les personnes souffrant de troubles cognitifs. «Elles ont le droit d'être présentes dans l'espace public aussi longtemps qu'elles le peuvent.»

Mieux vaut construire que rénover

Ivo Bracher présente un concept exemplaire qui a fait ses preuves depuis longtemps. Ce Soleurois est le fondateur, copropriétaire, directeur et président du conseil d'administration de Bonainvest Holding SA, ainsi que le président des coopératives «Läbesgarte» et des Résidences Egelmoos, à Biberist. «Notre but est d'offrir aux personnes âgées une qualité de vie à des conditions financièrement acceptables.» Les deux coopératives en sont la preuve; depuis trente ans pour «Läbesgarte» et cinquante ans pour les Résidences Egelmoos. La première dispose de 58 appartements en propriété, la seconde de plus de 100 appartements de différentes tailles à la location. Les deux coopératives offrent aux personnes âgées la possibilité de vivre dans des logements sans obstacles et de bénéficier de prestations d'aide adaptées. En cas de besoins en soins plus conséquents, elles peuvent être accueillies dans l'EMS de «Läbesgarte» (110 lits et une unité psychogériatrique), tout en demeurant dans leur environnement familier.

La structure «Läbesgarte» assure également les services d'aide et de soins à domicile pour la commune de Biberist et exploite

>>

un grand restaurant qui a accueilli l'an dernier plus de 200 événements, contribuant ainsi à la vie du village. Des espaces communautaires sont ouverts aux résidentes et résidents pour des activités diverses telles que jeux de société, gymnastique ou préparation des repas en commun. Grâce à la position centrale qu'occupe le lotissements, même les résidents en situation de grande dépendance participent à la vie du village.

La coopérative des Résidences Egelmoos projette actuellement de remplacer le plus vieil immeuble, construit dans les années 1950, par une nouvelle construction. Les divers espaces communautaires (y compris un cabinet de physiothérapie) prévus au rez-de-chaussée devraient en faire le point de rencontre du quartier. Des appartements à la location de 1,5 à 3,5 pièces occuperont les étages supérieurs. «Une évaluation de la structure de l'ancien bâtiment a montré qu'une nouvelle construction coûtait moins cher. Compte tenu de la mauvaise configuration des espaces, de l'humidité et de la dimension des pièces, ainsi que de l'absence de sécurité antisismique, il était difficile de rénover avantageusement», affirme Ivo Bracher.

Trop de personnes entrent en EMS alors que ça ne serait pas nécessaire d'un point de vue médical.

Impliquer tous les acteurs

Selon une enquête menée à Biberist peu avant les vacances d'été auprès des personnes âgées de plus de 65 ans, 95 % d'entre elles ont affirmé vouloir continuer de vivre au village à l'avenir et recourir aux prestations de «Läbesgarte» en cas de nécessité. Pour ce faire, l'entrepreneur et investisseur Ivo Bacher estime qu'il faudra, d'une part mettre en place une planification stratégique continue, d'autre part impliquer tous les acteurs – les habitants de la commune, les services d'urgence locaux, les médecins, les associations telles que Pro Senectute, les investisseurs, les architectes et les entreprises technologiques.

La société Bonacasa est née des expériences de la coopérative «Läbesgarte». Aujourd'hui, Bonacasa est le plus grand prestataire de Suisse en matière de projets d'habitat pour toutes les générations, incluant l'habitat protégé. L'entreprise, qui appartient majoritairement à des caisses de pension suisses, a commencé par construire des logements en propriété par étage. Sont venus s'ajouter des logements à la location. Selon les prévisions d'Ivo Bracher, le nombre de logements devrait doubler, voire tripler ces quatre prochaines années. Ivo Bracher en est convaincu, «chaque commune devrait avoir une vision et une stratégie pour les personnes âgées et garantir ainsi une continuité dans l'accompagnement». Pour ce faire, «il faut élaborer des lignes directrices, dont découle une organisation reposant sur des règles professionnelles et disposant d'une marge de manœuvre entrepreneuriale.» Quant à la forme juridique (coopérative, SA à but

Annonce

Davantage de bien être, de confort et d'autonomie pour les résidents. Une pratique plus agréable pour les soignants. La société Völker développe ses produits avec cette philosophie. Les lits hospitaliers ainsi que les meubles sont créés avec des normes strictes. Des soins humains pour des êtres humains.

MADE IN GERMANY DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE. POUR DES SOINS HUMAINS.

VÖLKER
Völker Schweiz GmbH · 6003 Luzern
info@voelker.de · voelker.de

Votre personne de contact sur place Peter A. Wiederkehr +41 79 532 02 29 (l'Ouest/le Centre) · Urs Elsener +41 79 756 03 92 (Zurich / l'Est)

non lucratif ou autre), elle est déterminée de cas en cas.

De fausses incitations pèsent sur les coûts

Le financement est le principal défi de l'habitat protégé. Aussi bien l'expert de Curaviva Markus Leser que l'entrepreneur Ivo Bracher sont aux prises avec la législation et la politique nationale en matière de financement. Ils sont d'accord pour dire que «le système actuel engendre des incitations innopportunes. En conséquence, trop de personnes entrent en EMS alors que ça ne serait pas nécessaire d'un point de vue médical. Il en résulte des coûts inutiles pour les contribuables et des contraintes inutiles pour les seniors obligés de quitter prématurément leur domicile». Et de faire le calcul: une personne qui touche des prestations complémentaires n'aurait pas le droit actuellement de dépenser plus de 1100 francs pour son loyer. C'est clairement insuffisant pour vivre en habitat protégé. Si la même personne entre en EMS, les coûts sont considérablement plus élevés, mais couverts par les pouvoirs publics. «Pour cette raison, Curaviva Suisse s'engage en faveur d'un supplément à apporter aux prestations complémentaires pour financer un logement protégé», assure Markus Leser.

«Läbesgarte» à Biberist: habitat protégé, espaces communautaires, restaurant public et événements pour tout le village.

«La taille de nos organisations à Biberist et les synergies entre l'EMS, les logements pour personnes âgées et les services de soins à domicile permettent de diminuer les coûts», explique Ivo Bracher. «Selon le calcul des coûts complets, y compris les coûts administratifs et informatiques, le service des soins à domicile était facturé 40 francs l'heure à la commune il y a quinze ans. Aujourd'hui, nous sommes à 13 francs l'heure.»

En ce qui concerne les loyers et les prestations complémentaires, Ivo Bracher rejoint Markus Leser: «Ce que je peux dire concernant Biberist, c'est que nous avons trouvé une bonne solution pour chaque personne, indépendemment de sa situation financière, et que nous avons aujourd'hui la chance de vivre ici une mixité sociale.» Pour que cela soit aussi possible ailleurs, il faudrait une révision de la loi sur les prestations complémentaires.

Markus Leser replace l'origine du problème dans le système de santé: «Il y a un fossé entre les domaines stationnaires et ambulatoires. Durant des décennies, les deux systèmes se sont opposés, ils ont même été financés de différente manière. Et maintenant ils sont soudainement supposés coopérer dans un système à part qui ne fonctionne pas automatiquement.» Il est convaincu que des solutions de financement stables et durables dans le système de santé passent par un financement uniforme des secteurs ambulatoires et stationnaires et par une perméabilité continue des prestations.

Le problème du financement réside dans le fossé existant entre les domaines stationnaires et ambulatoires.

Markus Leser et Ivo Bracher s'entendent également pour dire que la prochaine étape devrait être la suppression des prestations à double. Non seulement les doublons créent des tensions entre les prestataires, mais ils sont également responsables d'un gaspillage d'argent. Si Pro Senectute, l'aide à domicile et le délégué communal aux personnes âgées proposent, par exemple, tous les trois un service de conseil, ce n'est pas la qualité qui augmente, mais uniquement les coûts, notamment de personnel. Dans ce contexte, Ivo Bracher insiste sur le rôle des cantons et des communes en tant qu'autorités fiscales. «Les communes, notamment, sont des instances neutres qui exercent une fonction décisive. Si elles obligent tous les acteurs à coopérer – jusqu'aux responsables de leurs résidences pour personnes âgées –, les prés carrés et rivalités n'ont aucune chance. Au contraire, cela ouvre la voie à des solutions intelligentes et avantageuses pour le bien-être des seniors.» C'est sans doute à cette condition qu'Ivo Bracher ne verra plus ce qui lui est arrivé de connaître en tant que consultant: des institutions et des organisations de soins à domicile qui se font concurrence plutôt que chercher ensemble des solutions profitables dans l'intérêt du client. ●

Texte traduit de l'allemand